

Mission académique EDD

Inspection d'académie - Inspection pédagogique régionale.

Mission académique EDD

Affaire suivie par : Paul GERMAIN & Laetitia JACOT Secrétariat : Sabrina FERRAROLI

Tél: 03 80 44 87 05

Mél: corpsdinspection2@ac-dijon.fr

2 G rue Général Delaborde BP 81 921 21019 Dijon cedex Dijon, le 18 octobre 2025

Les chefs de mission académique « Éducation au Développement Durable » Paul GERMAIN – IA-IPR de Physique-Chimie Laetitia JACOT– IA-IPR d'EPS

à
Mesdames les Directrices des écoles
Messieurs les Directeurs des écoles

s/c de Mesdames les Inspectrices d'académie, directrices académiques des services départementaux de l'Éducation nationale de Saône-et-Loire et de la Nièvre.

Messieurs les Inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services départementaux de l'éducation nationale de Côte-d'Or et de l'Yonne

Objet : Lancement de la campagne de labellisation « Écoles en démarche de développement durable - (E3D) » et nouveautés pour l'année scolaire 2025-2026.

Références :

- BO n° 31 du 29 août 2013 : Démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires (E3D) Référentiel de mise en œuvre et de labellisation
- Circulaire du 2015-018 du 4 février 2015 relative au déploiement de l'éducation au développement durable.
- Circulaire du 24-09-2020 : « Renforcement de l'éducation au développement durable : agenda 2030 »

Chères et chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de la campagne de labellisation « Écoles en démarche de développement durable – E3D » pour l'année scolaire 2025-2026.

À ce jour, 337 écoles, collèges et lycées de notre académie sont engagés dans une démarche de développement durable et ont obtenu l'un des trois niveaux du label E3D, valable 5 ans. Ce label valorise l'engagement collectif des écoles autour des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, au cœur de l'Agenda 2030.

La labellisation E3D est une **démarche volontaire** qui encourage la coopération de toute la communauté éducative (élèves, enseignants, parents, personnels) et de ses partenaires associatifs ou institutionnels autour du développement durable. Une **procédure simple et adaptée** aux écoles maternelles et élémentaires est proposée.

Les modalités pratiques d'attribution du label E3D reposent sur les trois domaines :

- Le pilotage de l'Éducation au Développement Durable au sein de l'école
- Les actions pédagogiques, éducatives et formations mises en œuvre
- La gestion durable de l'école.

Nous proposons un accompagnement à toutes les écoles qui souhaiteraient faire acte de candidature pour une première labellisation ou un niveau supérieur. Bien évidemment, cet accompagnement n'a pas de caractère obligatoire et la candidature peut toujours se faire de façon autonome.

Vous trouverez sur le nouveau site EDD académique, la procédure pour obtenir le label E3D, la grille numérique d'auto-positionnement téléchargeable, **les contacts de coordinateurs départementaux disponibles pour vous accompagner** et les informations sur les niveaux de labellisation. https://developpementdurable.wp.ac-dijon.fr/e3d/candidater/

L'auto-positionnement est à renvoyer à l'adresse commune <u>e3d@ac-dijon.fr</u>, **quand vous le souhaitez en cours d'année**, afin de faire connaître sa candidature et bénéficier d'éventuels conseils. Un dossier collaboratif sera ouvert afin que vous puissiez gérer le dépôt des pièces justificatives, tout au long de l'année. Elles sont à retourner au plus tard le 15 mai 2026.

Le calendrier de la campagne de labellisation 2025-2026 est le suivant :

- Ouverture de la campagne : octobre 2025
- Date limite de dépôt des candidatures et dossier : 15 mai 2026
- Commissions départementales de labellisation : mai juin 2026
- Remise des labels : juillet 2026

Un nouveau site pour la mission académique EDD

Depuis la rentrée, la mission académique EDD s'est dotée d'un <u>nouveau site académique</u> afin de vous accompagner et vous proposer de nombreuses ressources et formations.

Vous y trouverez:

- Les actualités et événements liés à l'EDD dans notre académie et au niveau national.
- Les modalités détaillées de la labellisation E3D, ainsi que les écoles et établissements labellisés.
- Des exemples de projets inspirants menés dans les écoles et établissements. Cette rubrique participative vous est ouverte pour partager et valoriser les projets de vos écoles,
- Les actualités et les contacts de nos nombreux partenaires locaux, nationaux et internationaux,
- De nombreuses ressources pour la classe, les enseignants, les éco-délégués et élèves,
- Un espace regroupant de nombreuses actions de formation (PAF, webinaires, MOOC...)
- La lettre d'information académique à laquelle vous pouvez vous inscrire pour suivre l'actualité de la mission académique.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugerez nécessaire et vous prions d'agréer, mesdames et messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Paul GERMAIN
IA-IPR de Physique-Chimie
paul.germain@ac-dijon.fr

Laetitia JACOT IA-IPR d'Éducation Physique et Sportive Laetitia.jacot@ac-dijon.fr

Copie : Inspecteurs de l'Éducation nationale du premier degré

Annexe: Pourquoi labelliser mon école?